



Nous avons pris connaissance du projet de décret portant suppression des limites aux nombres de présentations aux concours et examens de la fonction publique qui sera présenté le 22 février prochain au Conseil commun de la Fonction publique.

Cette mesure est, nous semble-t-il, une mesure juste dans le sens où elle favorise la valorisation des parcours professionnels et les déroulements de carrière dans les 3 versants de la fonction publique.

Elle a selon le gouvernement pour but de rendre la fonction publique plus attractive et de renforcer les chances de réussite des candidats.

Comme vous le savez certainement, depuis le 1er janvier 2019, le nombre de participations aux concours interne, externe et examen professionnel d'inspecteur des finances publiques est limité à 5 présentations.

A compter du 1er janvier 2021, il en va de même pour les concours externe, interne et interne spécial de contrôleur des finances publiques.

Ce dispositif est particulièrement pénalisant pour les concourants chargés de famille et/ou en reconversion professionnelle notamment (qui rencontrent plus de difficultés pour dégager du temps pour préparer un concours) et participe d'une sélection des meilleurs profils contraire aux principes républicains.

Lors de la présentation du dispositif aux organisations syndicales de la DGFIP, l'argument de la limitation du nombre de passages du concours de l'ENA avait été avancé par l'administration.

Pour autant, à la lecture du projet de décret, nous déplorons que les concours de contrôleur et d'inspecteur ne soient pas inclus dans ce dispositif.

Notre directeur général, lors du comité technique de réseau du 4 février dernier, s'alarmait du manque d'attractivité des concours de la DGFIP. Il nous semble que la limitation de présentations à un concours fait partie des freins à l'accès aux métiers de la DGFIP.

C'est pourquoi, dans un souci d'accès aux concours de la fonction publique et d'équité entre les différentes administrations, nous vous demandons de supprimer la limite du nombre de présentations de ces concours.

fichiers:

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *



[Télécharger lettre_montchalin_17_02_21_sans_sign.pdf](#) (142.79 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Fonction publique](#)

[ENFiP / Formation Professionnelle](#)

- [A](#)
- [A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank